

COVID-19
Les mesures mises en œuvre par la commune

MAIRIE DE MAGESCQ

TELEPHONE : 05.58.47.70.19

MAIL : contact@mairie-magescq.fr

SITE INTERNET : www.mairie-magescq.fr

Accueil du public tous les matins de 8h30 à 12h30

Permanence téléphonique : de 14h à 17h

(sauf le mercredi après-midi)

COMMUNIQUE

1- Le déconfinement se fait progressivement depuis le 11 mai 2020.

2- Personnes âgées et personnes fragiles :

Si vous rencontrez des difficultés ou si vous souhaitez figurer dans notre registre n'hésitez pas à contacter la Mairie en téléphonant au 05 58 47 70 19.

3- Distribution de masques :

La commune organise la distribution de masques barrières en tissu lavables, financés en partenariat avec la communauté de communes MACS et le Département. Une dotation de masques est fournie gratuitement aux habitants âgés de 10 ans et plus (nés en 2010 et avant).

Dates :

Lundi 18 mai : de 15h à 19h

Mardi 19 mai : de 15h à 19h

Organisation : la distribution se fait par quartier :

Lundi : côté est de la commune (axe de la nationale) (bureau de vote n°1)

Mardi : côté ouest de la commune (bureau de vote n°2)

Liste des rues en annexe

Lieu de la distribution : rez de chaussée de la Mairie

Justificatifs à présenter :

- Livret de famille
- Une pièce d'identité de chaque membre du foyer
- Un justificatif de domicile

4- ECOLE

La reprise de l'école va se faire progressivement à compter du 12 mai. Les 2 premières semaines serviront de test pour valider et expérimenter les protocoles que tous les acteurs (enfants, enseignants, personnel municipal) doivent appliquer.

Inscriptions à l'école pour la rentrée de septembre 2020:

Nous reprenons les inscriptions à l'école en adaptant la procédure à la période de pandémie liée au COVID-19.

Sont concernés les enfants nés en 2017 ainsi que les enfants des familles nouvellement installées sur Magescq.

Merci de prendre contact auprès de la Mairie au 0558477019 ou par email contact@mairie-magescq.fr, nous vous transmettrons par email la fiche d'inscription à nous retourner dûment renseignée, accompagnée de la :

- Copie du livret de famille
- Copie du carnet de santé (partie concernant les vaccins)

La solution dématérialisée de retour des documents est à privilégier : toutes les pièces du dossier sont à nous renvoyer à l'adresse : contact@mairie-magescq.fr

Si vous êtes dans l'impossibilité de nous retourner les documents par email, merci d'appeler le secrétariat de mairie.

La Directrice contactera directement les parents par téléphone et validera l'inscription définitive à l'école.

L'inscription à la cantine scolaire :

<https://www.cc-macs.org/au-quotidien/pole-culinaire/restauration-scolaire.html>

téléphone du pôle culinaire : 05 58 42 49 69

5- Marché hebdomadaire :

Le marché du jeudi continue à fonctionner, il se tient le jeudi de 16h30 à 19h30. 8 exposants seront présents aujourd'hui 14 mai.

6- PROMOCASH :

Promocash assure la livraison de produits le mercredi matin. Merci de passer commande si possible le lundi avant 11h. (bon de commande disponible sur le site internet de la Mairie ou sur demande à la Mairie). La commune continuera à prendre vos commandes jusqu'à la dernière livraison prévue le mercredi 27 mai.

7- Rappel des possibilités d'approvisionnement sur la commune :

- Maintien du marché alimentaire le jeudi de 16h30 à 19h30, Contact Léa Grocq
Tél : 06 30 20 35 59.
- Vente directe de légumes, le mercredi de 14h à 18h : ETAL 40 zone du Tinga.
Possibilité de réserver le panier à l'avance. Tél 07 77 96 03 65.
- L'offre de produits locaux se développe :
- Des asperges de Magescq sont en vente sur le marché et à la ferme de Lecagnotte, chemin des sources chez Matthieu Saubion, vous pouvez commander au 06.89.63.13.94
- Vente directe d'asperges à la ferme LAFITTON, chemin du Plan, 40140 Magescq uniquement sur réservation :
Appeler le 06 73 82 48 94
- Possibilité de commander du poisson le samedi et le dimanche chez Mr. Lapègue à Hossegor au 06.81.75.41.77, il passe le mardi à Magescq vers 9h30/10h.
- Distribution en local : « la ruche qui dit oui » vous pouvez les joindre au 06 81 33 04 35 ou sur le site internet : <https://laruchequiditoui.fr>. La distribution se fait le jeudi de 17h30 à 19h à l'adresse 520 Route de Grandmaison à Magescq.
- Vente directe de volailles : BRUN - 1298 Route d'Herm, 40140 Magescq, possibilité de livraison à domicile Tél : 05 58 47 71 50.
- Vente directe de volailles : EARL DUBLANC - Chemin de Chiouleben, 40140 Magescq
Tél : 05 58 47 77 88.
- Vente de confitures sur le marché : Estelle ARVERT- tél : 06 20 48 04 22

Il est demandé aux clients la plus grande vigilance en respectant les règles strictes

8- La médiathèque

Dans le contexte du déconfinement, afin de préserver au maximum la sécurité sanitaire de tous, la municipalité de Magescq a fait le choix d'une reprise progressive de la Médiathèque. Dans ce cadre, à partir du mardi 12 mai, le service reprendra dans un 1er temps, sous forme de "Drive" avec des retours et des retraits d'ouvrages, côté cour et côté jardin (face au Dojo). Il n'y aura pas de circulation à l'intérieur de la Médiathèque. Toutefois, le port du masque sera recommandé, car la responsable continuera d'échanger et de conseiller les lecteurs et lectrices. Un service de portage de livres à domicile en direction des plus vulnérables, avec l'aide des bénévoles, sera mis à l'étude. Les adhérents recevront un courriel explicatif.

9- Réseau public de transports – ligne XLR 7 Dax/Soustons :

Des modifications horaires sont régulièrement apportées sur le réseau de bus. Le port du masque est obligatoire dans les transports en commun. Merci de vous tenir informer des conditions de circulation sur www.rdtl.fr

10- Déchetterie :

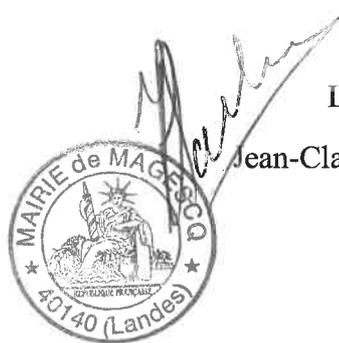
La déchetterie est ouverte et accessible aux particuliers et professionnels uniquement sur réservation

- Se connecter sur le site www.sitcom40.fr. (entre 5 et 7 visiteurs sont accueillis toutes les 15 minutes)
- Se présenter à la déchetterie avec son attestation ou son numéro de rendez-vous. Tout usager non inscrit sera refusé.

Toutes vos suggestions sont les bienvenues.

Prenez soin de vous.

Bien à vous



Le Maire

Jean-Claude SAUBION

lundi 18 Mai 15^h → 19^h

Voie
AVENUE DE LA CHALOSSE
AVENUE DE LA FORET
AVENUE DE MAREMNE
AVENUE DES LANDES
CHEMIN DE BELLEGARDE
Chemin de BETTE
CHEMIN DE COUYRAC
CHEMIN DE LANDRIOU
CHEMIN DE LEBIGNE
CHEMIN DE LECOUME
CHEMIN DE MAGUIDE
CHEMIN DE MATHIOU
CHEMIN DE MENICON
CHEMIN DE MONCOUT
CHEMIN DE MONLUC
CHEMIN DE PEROCHE
CHEMIN DES CABRIS
CHEMIN DES CHEVREUILS
CHEMIN DU HOUDIN
CHEMIN DU PLAN
IMPASSE CANTALAOUDE
IMPASSE DE BAZI
IMPASSE DE LA MATOLE
Impasse des chataigners
Impasse des chataigniers
Impasse des platanes
Impasse des Saules
IMPASSE JEAN JAURES
IMPASSE LESCLAOUSSSES
Marie Curie
PLACE DE L'EGLISE
PLACE DES ARENES
ROUTE DE DAX
ROUTE DE GOURBY
ROUTE DE GRAND'MAISON
ROUTE DE LA MATOLE
ROUTE DE MARGOY
ROUTE DE NERTHE
ROUTE DE SARREMALE
ROUTE DE TINON

Voie
ROUTE DES BRUYERES
ROUTE D'HERM
ROUTE DU TINGA
RUE BREMONTIER
RUE DE LA REPUBLIQUE
RUE DE LA TUILERIE
RUE DES FAUVETTES
RUE DES SITELLES
RUE DU 19 MARS 1962
RUE DU BARON
RUE DU MARCHE
RUE DU MOULIN
RUE LARROZE
RUE MARGUERITE MARTIN
RUE MARIE CURIE
RUE ROBERT DUBAA

Mardi 19 Mai - 15^h → 19^h

Voie
1
AVENUE DE L'OCEAN
AVENUE DE MAREMNE
AVENUE DES LANDES
AVENUE DU MARENSIN
CHEMIN DE CALOYE
CHEMIN DE CHIOULEBEN
CHEMIN DE JEANTIC
CHEMIN DE LEBIGNOTTE
CHEMIN DE LEPORTE
CHEMIN DE L'HOMMIDARMES
CHEMIN DES SOURCES
CHEMIN DU HALIE
IMPASSE CARNOT
IMPASSE CASTILLON
IMPASSE DE LA PRAIRIE
IMPASSE DE LA TURBINE
IMPASSE DES ACACIAS
Impasse des Alouettes
IMPASSE DES GENETS
Impasse des Ortolans
IMPASSE EMILE ZOLA
IMPASSE HAUDICI
IMPASSE PIERRE LAFARGUE
ROUTE D'AZUR
ROUTE DE BALENTON
ROUTE DE LA MOULAQUE
ROUTE DE L'ABEILLE
ROUTE DE LEON
ROUTE DE SOUSTONS
RUE DE LA CALLUNE
RUE DE LA GARE
RUE DES CHENES VERTS
RUE DES MULETIERS
RUE DES REMOULEURS
RUE DES RESINIERS
RUE DU PIGNADA
RUE FRANCOIS DONNAN
RUE GUY BONIFACE
RUE JACQUES ANQUETIL

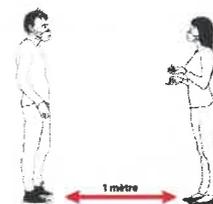
Voie
RUE JACQUES BREL
RUE JOSEPH COURAU
RUE JULES LADOUMEGUE
RUE MARCEL CERDAN
RUE PAÏS
RUE PIERRE BENOIT
RUE SARRAT
RUE VICTOR HUGO

UTILISATION DE MASQUES BARRIERES LAVABLES

Conditions générales d'utilisation des masques barrières lavables :

Les masques barrières lavables :

- **n'exonèrent pas des gestes barrières** (lavage régulier des mains, réduction des contacts avec d'autres personnes) **et règles de distanciation, mais interviennent en complément**
- évitent la dissémination de gouttelettes favorisant la transmission du virus
- évitent un contact manuporté au niveau du visage mais sont à utiliser selon des règles spécifiques (pour éviter de devenir un vecteur potentiel de contamination)
- concernent les **situations avec interactions sociales en complément des règles de distanciation** (1 mètre minimum)
- nécessite d'être lavé avant-première utilisation



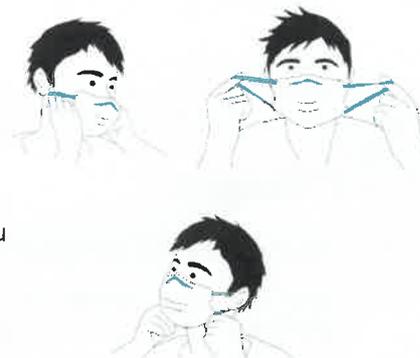
Respect des règles de distanciation sociale, même avec un masque

- ✓ Portez ce type de masque quand vous êtes **en contact avec d'autres personnes que celles avec lesquelles vous vivez.**
- ✓ **Vérifiez toujours que le masque est bien ajusté et couvre votre bouche et votre nez.**
- ✓ **Attention : si vous êtes malade, ce masque n'est pas adapté. Ce masque n'est pas destiné au personnel soignant ni aux contacts rapprochés de moins d'1 mètre.**



Mettre et utiliser un masque barrière :

- **Se laver les mains** ou exercer une friction avec une solution hydroalcoolique avant toute manipulation du masque.
- **Repérer le haut du masque** et le placer sur le visage, la barrette nasale (si existante) sur le nez.
- **Tenir le masque barrière de l'extérieur et passer les élastiques ou liens derrière les oreilles, sans les croiser.**
- **Abaisser le bas du masque sous le menton.**
- **Pincer la barrette (si existante)** avec les deux mains pour l'ajuster au niveau du nez.



FICHE REFLEXE – COVID 19

Date de mise à jour : 07/05/2020

- **Une fois ajusté, ne plus toucher le masque.** Chaque fois que le masque barrière est touché, lavez-vous les mains ou frictionnez les avec une solution hydroalcoolique.



- **Laver le masque barrière chaque fois qu'il est souillé, mouillé ou mal positionné sur le visage**



- **Ne pas positionner le masque en position d'attente** sur le front ou sous le menton pendant et après utilisation.

- **Durée du port :** inférieure à 4 heures sur une seule journée pour un même masque (équivalent à une demi-journée)



- **Durée de vie :** à renouveler en fonction du nombre de lavage maximum

Retirer un masque barrière :

Pour ne pas être contaminé lors du retrait du masque :

- **Se laver les mains** ou exercer une friction avec une solution hydroalcoolique.
- Retirer le masque en saisissant **par l'arrière** les élastiques **sans toucher la partie avant du masque.**
- Placer le masque à laver dans un **contenant spécifique** (sac plastique propre).
- **Se laver les mains.**



Laver et sécher un masque barrière :

- **Eviter tout contact entre un masque barrière souillé (à laver) et des articles vestimentaires propres.**
- **Recommandations générales :**
*cycle complet de lavage (mouillage, lavage, rinçage) de 30 minutes minimum température de 60°C (l'utilisation d'adoucissant n'est pas préconisée).
séchage complet du masque barrière dans un délai inférieur à 2 heures après la sortie du lavage
séchage au sèche-linge avec nettoyage des filtres après chaque séchage.*



Jeter un masque barrière :

- Assurer un **suivi du nombre de lavages** réalisés.
- **Une fois le nombre de lavage maximum atteint, jeter-le dans une poubelle munie d'un sac plastique** (double emballage recommandé)
- **Lavez-vous les mains**